



Activités des Commissions - pièce 3

Rapport d'activité de la Commission Centre Ville - Prospective Urbaine

Du centre vers le futur

L'évolution du Groupe de Travail Centre Ville l'a amené, à partir d'un objectif délimité, à étendre le champ de ses réflexions.

Créé pour traiter les problèmes spécifiques du centre, qui peut se définir comme l'espace où les caractères de la ville atteignent leur plus haut niveau (continuité du linéaire commercial, diversité des fonctions, contradictions entre ces fonctions, continuité de la fréquentation, concurrences en matière d'usage du sol, ...), il s'est attaché à l'opération « Cœur de Ville, Cœur d'Agglo », qui a précisément pour but, en étendant et requalifiant le centre de Grenoble, de gérer au mieux le niveau « paroxysmique » de ses caractères.

Une première réflexion a porté sur la définition du « centre ». On s'est aperçu qu'on pouvait en distinguer une demi-douzaine, qui se différencient par leurs formes, leurs fonctions, leurs sociétés.

L'apparition du projet initialement dénommé « GIANT », puis devenu « Presqu'île », a achevé de montrer que, en partant de la question de « centre », c'était l'organisation et le fonctionnement de la ville qui était interrogée.

Grenoble s'est accrue par étapes, au fil des enceintes successives, et, dans la ville *intra-muros* elle-même, se sont différenciés plusieurs centres (historique, administratif, économique, ...). En outre, la grande période de croissance des villes, la seconde moitié du XX^{ème} siècle, s'est faite sous le signe de la « mono-fonctionnalité » (espaces résidentiels, centres commerciaux, zones d'activités, ...). Si bien que Grenoble mérite plus que toute autre le qualificatif de « patchwork » et que le besoin est de la « recoudre ».

En outre, les communes périphériques, touchées par l'expansion démographique, ont senti le besoin de se donner un centre, un espace concentrant les administrations, les commerces, les équipements, et ayant un aménagement de qualité.

La question est donc montée du choix entre « mono- » ou « poly-centrisme ». La ville elle-même, l'agglomération, la région urbaine doivent-elles s'organiser autour d'un ou de plusieurs centres ?

Le Groupe de Travail a continué de travailler sur le concret de l'opération « Cœur de Ville, Cœur d'Agglo », lançant un questionnaire sur la première action, le réaménagement des quais de l'Isère, et en même temps est entré dans la réflexion sur le futur. Il s'est renommé « Prospective Urbaine » et a abordé diverses questions.

Principalement deux : le dilemme densification - dilution, les conséquences de l'évolution des modes de vie. Va-t-on vers une densification « soutenable », qu'amènent le besoin d'économiser l'espace, l'énergie, ou vers la continuation de la dilution de la ville ? Les nouveaux modes de vie (individualisme,



intercommunicabilité, ...) interviennent-ils sur les formes urbaines et sur les flux d'échanges ?

Le Groupe de Travail, érigé en Commission, s'est donné un fonctionnement régulier (les troisièmes mercredis du mois), et devrait continuer à allier ainsi préoccupation du concret et interrogation sur l'avenir.

Jean-Pierre Charre
Responsable de la commission

**

*

Rapport d'activité Commission Incivilités

La création de cette commission en décembre dernier répondait à une préoccupation de nombreuses Unions de Quartier qui ont souvent des difficultés pour aider leurs adhérents sur les problèmes de conflits de voisinage et surtout de nuisances venant de la vie collective dans les espaces publics.

D'abord appelée " relations avec les autorités ", elle a pris le nom " d'incivilités " pour ouvrir le champ de réflexion à des initiatives privées.

Après un rapide inventaire des problèmes constatés dans les quartiers, un temps fort du travail de la commission a été la rencontre avec Maître Gerbi, avocat spécialisé dans la défense des victimes. Celui-ci s'est déclaré prêt à aider le CLUQ dans sa réflexion notamment pour établir un canevas des actions possibles en fonction de la nature des nuisances, infractions et délits. Le compte-rendu de cette rencontre est disponible.

Nous l'avons consulté sur le cas d'un déséquilibré qui créait des dégradations dans un immeuble et a crevé les pneus d'une plaignante d'un appartement voisin. Il en ressort que ces dégradations peuvent être pénalisées assez fortement et que des menaces sont également considérées comme des délits sanctionnables.

Concernant l'aide aux victimes, la commission a découvert qu'il existait un livret établi par la mairie assez complet et utile. Un contact va être établi pour une mise à jour éventuelle. Dans ce livret, il est recommandé de faire appel à une association d'aide aux victimes, à des conciliateurs de justice ou encore au service de prévention de la délinquance. De l'expérience des participants de la commission, ces pistes peuvent donner des résultats.

A noter que les caméras privées de surveillance contre le vol ou les dégradations ne sont pas considérées comme des preuves par la justice mais seulement des aides pour faire avouer les contrevenants ! De même il est rappelé que les nuisances nocturnes doivent être constatées par un officier de police judiciaire pour être prises en compte

Pour les questions de sécurité et des nuisances dans les quartiers, la commission a constaté une attitude souvent ambiguë des élus et des responsables de la mairie, voulant éviter les conflits directs (cas de bandes de jeunes squattant les jardins publics et des SDF avec chiens) et surtout manquant de moyens réels d'action. La qualité de vie des habitants ne semble pas être dans leurs priorités.

Il est ressorti de nos premiers travaux que beaucoup d'actions se décident en fait au niveau du procureur dont dépend en grande partie la police nationale. Une rencontre est envisagée avec lui sur la base de cas concrets sur lesquels un avis lui sera demandé.



Plusieurs membres de la commission ont assisté à la réunion publique sur les problèmes de sécurité organisée par le préfet à la demande de la ministre de l'intérieur, avec la police nationale et la gendarmerie. Les avis ont été partagés sur l'utilité d'une telle réunion. Il a été toutefois reconnu que le langage des intervenants était clair et direct, ce qui change des discours habituels des élus.

Gérard Hudault
Responsable de la commission

**
*

Rapport d'activité de la Commission Vie Sociale et Culturelle

Nous avons pendant toute cette année 2008 complété notre étude des problèmes de la vie quotidienne des personnes âgées et, ou handicapées.

Notre conclusion confirme bien les problèmes majeurs dus au vieillissement et aux handicaps. Toujours plus importante l'aggravation de leur situation due à la maladie d'Alzheimer, dont on essaie de prévenir et dépister l'évolution le plus précocement possible.

Nous avons pu assister à de nombreuses réunions et commissions, cette année.

1 - Rappel des différentes interventions et commissions depuis mars 2008

- Réunion du 12 mars 2008 du réseau VIVRE à DOMICILE qui met en lien les personnes âgées, handicapées, isolées, en situation de fragilité, avec des bénévoles.
- Rencontre de RECIT Isère, travail sur le secteur 4 de Grenoble Bajatière - Capuche pour un forum social : participation habitante, des transformations des pratiques sociales, éducation des jeunes à la citoyenneté, inter culturalité, responsabilité sociale des entreprises.
- Réunion du Club Sciences et citoyens du CNRS, le 31 mars 2008 sur l'avenir des citoyens.
- Réunion du 28 Mai 2008 de l'Association ALERTES à la maison des Associations sur le 5^{ème} risque, quels enjeux, quel contenu, quel financement, quel mode de gestion.
- Participation de plus en plus importante en nombre des personnes handicapées à la Fête de la musique du 21 juin 2008.
- Réunion les 18 et 19 juin 2008, place André Malraux du groupe D&O « Une prévention pour bien vieillir », « Accompagner le handicap et la dépendance, sans s'épuiser au fil du temps ».
- Le 11 juillet 2008 réunion de l'Association ALERTES « Mobilisation des Associations en vue d'une démarche commune visant à sensibiliser sur le 5^{ème} risque »
- Stand d'information place Grenette, le 20 septembre 2008, par l'Association France Alzheimer, pour la mise en place des premières mesures du Plan Alzheimer 2008-2012 et du futur projet de loi sur la création d'un 5^{ème} risque destiné à la prise en charge de la dépendance.
- Le 25 septembre à la Maison du tourisme, une conférence « Entrer en maison de retraite- si on en parlait » par la société Novalis.
- Le 2 octobre, conclusion de la commission Communale sur l'accessibilité des personnes handicapées.



- Le 8 octobre, l'Association ALERTE, résume ses travaux et ses nouveaux objectifs, participation de tous à la vie citoyenne quel que soit son âge.
- Le 13 octobre a eu lieu une manifestation orchestrée par l'Association ALERTES « Pour la Défense d'une Protection Sociale à la Française »

2- Un autre problème se pose déjà et se posera bien plus crucialement dans l'avenir :

Le nombre insuffisant des maisons de retraite, et des structures d'accueil pour répondre à une demande de plus en plus croissante, et pressante de séjours longs ou moyens pour des personnes âgées, en urgence, soit après des épisodes de problèmes graves de santé, soit pour terminer leurs jours dignement.

De plus nous soulignerons les confirmations de maltraitance, même psychologique par le manque de communication, ou d'humanité la plus minime, dans les structures communales et le coût bien trop élevé des séjours dans des structures privées.

Madame ZAZA, présente à notre réunion du 10 janvier 2008, nous avait apporté des renseignements précieux concernant

- les projets d'amélioration des conditions de vie physique et psychologique des personnes âgées. Notamment l'action engagée par le CCAS depuis la période de canicule de 2003, en prévention. Un imprimé est distribué à toutes les personnes de plus de 65ans afin de leur proposer une aide sanitaire et sociale reconduite cette année en juillet et août 2008.
- Les animations et formations organisées pour les secteurs 1 et 2 par le Pôle animation Gérontologie.
- Les accompagnateurs de Vie Sociale et Culturelle qui facilitent les déplacements des personnes âgées dans la vie quotidienne pour accéder à des services et équipements socio culturels.

Tous ces documents, je vous le rappelle, sont disponibles, il suffit de les demander :

DIGI - 1 place de Metz - 38000 GRENOBLE
Tel /Fax : 04 76 03 24 18
Email : digi-gre@wanadoo.fr

Une nouvelle réunion le 20 novembre 2008 au Centre pluridisciplinaire de Gérontologie de Saint Martin d'Hères « Handicap, Vieillesse, Société » a rappelé toutes ces améliorations des conditions de vie des personnes âgées.

3 - Notre programme pour 2009 déjà annoncé à partir du mois de juin 2009.

Le nourrisson, le petit enfant, l'enfant, l'adolescent, et le jeune adulte.

Les problèmes de santé, d'éducation, d'environnement familial, leur prévention, et toutes les déviations, les problèmes de l'adolescence, drogue, violence, délinquance, jeux dangereux (jeu du foulard) et autres addictions constatées.

L'avenir professionnel et moral offerts aux jeunes adultes, les formations, les diplômes, le marché du travail, le logement, et leur vie familiale, et les problèmes engendrés par le réchauffement de la planète, les énergies renouvelables, et la future et obligatoire attitude à adopter pour conserver une qualité de vie environnementale et biologique.

Nous essaierons de faire un état des lieux des centres de préventions, et des actions déjà envisagées et possible qui peuvent aider les petits enfants et jeunes enfants à traverser l'enfance, l'adolescence, ces périodes fragiles et déterminantes de leur vie.



COMITE DE LIAISON DES UNIONS DE QUARTIER DE GRENOBLE

6, rue du 4 septembre - 38000 Grenoble
Tél.-Fax : 04.76.87.64.67 - Courriel : cluq-grenoble@aliceadsl.fr

Madame PEREZ a promis de revenir assister à nos réunions, pour nous apporter les renseignements nécessaires pour notre session 2009, car elle s'occupe également des structures pour l'enfance.

Danielle CHATIN
Responsable de la Commission